

LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue le lundi 12 septembre 2016 à 20h00 et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson maire, ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Éric Bergeron, Frédéric Champagne, Johanne Gagnon, Marc Lavigne, Simon Rochefort, ainsi que Céline Raymond directrice générale, secrétaire-trésorière.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présents. **7182-0916**

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Roland Allard d'adopter l'ordre du jour en ajoutant aux *Affaires nouvelles (Engagement du personnel de la patinoire)* et en gardant ouvert les Affaires nouvelles jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal de la séance du 09 août 2016.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 août 2016 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimement que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture de ces procès-verbaux et que ceux-ci soit adoptés tel que transmis. **7183-0916**

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de Simon Rochefort, appuyée par Frédéric Champagne, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois d'août 2016 tels que déposés au montant total de : **651 075.28 \$** **7184-0916**

ADOPTÉE

Je soussignée, Céline Raymond, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Céline Raymond, D.G., Sec.-Trésorière.

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné. **7185-0916**

ADOPTÉE

Remboursement pour un terrain sur la rue Lafrenière.

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Simon Rochefort et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Rosaire rachète le terrain du 17, rue Lafrenière au montant de 22 504.00\$ à la demande des propriétaires Daniel Jr. Comtois et Marie-Lou Lepage qui ont invoqué des **7186-0916**

raisons personnelles et, que l'on autorise Me Guy Gagnon, notaire de rédiger les documents nécessaires pour la transaction et que le Maire et la Directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire.

ADOPTÉE

Résolution pour accepter l'offre de l'institution financière pour le règlement d'emprunt 151-0516.

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC BERGERON, APPUYÉ PAR JOHANNE GAGNON ET

7187-0916

RÉSOLU :

QUE la Municipalité de la paroisse de Saint-Rosaire accepte l'offre qui lui est faite de **la Banque Royale du Canada**, pour son emprunt par billets en date du 20 septembre 2016 au montant de 1 000 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 151-0516. Ce billet est émis au prix de 100,00 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

56 800 \$	2.04 %	20 septembre 2017
58 100 \$	2.04 %	20 septembre 2018
59 300 \$	2.04 %	20 septembre 2019
60 700 \$	2.04 %	20 septembre 2020
765 100 \$	2.04 %	20 septembre 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;
ADOPTÉE.

Financement par billets d'un montant de 1 000 000 \$ (règlement d'emprunt no 151-0516)

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de Saint-Rosaire souhaite emprunter par billet un montant total de 1 000 000 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
151-0516	1 000 000 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC BERGERON, APPUYÉ PAR FRÉDÉRIC CHAMPAGNE ET

7188-0916

RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 000 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 151-0516 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire ou son suppléant et la directrice générale et secrétaire trésorière ou son adjointe

QUE les billets soient datés du 20 septembre 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	56 800 \$
2018	58 100 \$
2019	59 300 \$
2020	60 700 \$
2021	62 100 \$(à payer en 2021)
2021	703 000 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de la paroisse de Saint-Rosaire émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 20 septembre 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 151-0516, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE.

Représentant autorisé pour représenter la Municipalité.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimement que Fray Consultant (Fernand Raymond) soit attitré pour représenter la Municipalité de Saint-Rosaire pour les différents dossiers à intervenir avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

7189-0916

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est déposé par le conseiller Frédéric Champagne, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, pour adoption d'un règlement pour le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Saint-Rosaire.

7190-0916

Une dispense de lecture dudit Règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

AVIS DE MOTION est déposé par le conseiller Éric Bergeron, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, pour adoption d'un règlement pour l'adoption d'un règlement pour le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Saint-Rosaire. Une dispense de lecture dudit Règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

7191-0916

Soumission retenue pour les travaux au garage municipal.

CONSIDÉRANT que nous avons reçu 2 soumissions pour l'achat de tôles avec accessoires pour le garage municipal;

CONSIDÉRANT que la cie Camital a soumissionné pour un montant de 21,789.87\$ avant taxes;

CONSIDÉRANT que la cie PFB (Pliage Bois-Francis) a soumissionné pour un montant de 19 884.04\$ avant taxes;

Pour ces motifs, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimement que la cie PFB soit retenue pour la fourniture de la tôle

7192-0916

et des accessoires pour l'agrandissement du garage municipal au montant de 19 884.04\$ plus taxes.

ADOPTÉE

Soumission retenue pour les travaux au garage municipal.

CONSIDÉRANT que nous avons reçu 2 soumissions pour des accessoires de plomberie pour le garage municipal;

CONSIDÉRANT que la cie de plomberie PHCB Inc. a soumissionné pour un montant de 14,520.00 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT que la cie Sotek a soumissionné pour un montant de 18,256.76\$ avant taxes;

Pour ces motifs, il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Simon Rochefort et résolu unanimement que la cie de plomberie PHCB Ins soit retenue pour la fourniture d'accessoires de plomberie pour l'agrandissement du garage municipal au montant de 14,520.00\$ plus taxes. **7193-0916**

ADOPTÉE

Soumission retenue pour la dalle de ciment du garage municipal.

CONSIDÉRANT que nous avons reçu 2 soumissions pour la mise en place et le polissage du plancher de ciment du garage municipal;

CONSIDÉRANT que la cie de Odévy (Dave Fréchette et fils inc.) a soumissionné pour un montant de 4,752 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT que la cie Cimentier Patrick Allard a soumissionné pour un montant de 4,511.20\$ avant taxes;

Pour ces motifs, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimement que l'on demande à la cie Cimentier Patrick Allard d'effectuer les travaux pour la dalle de béton de l'agrandissement du garage municipal au coût de 4,511.20\$ plus taxes excluant la pompe à béton et que l'on autorise l'ajout de scellant optionnel pour la protection et le mûrissement du béton au coût de 1056.00\$ plus taxes. **7194-0916**

ADOPTÉE

Achat de clôtures de métal et accessoires.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Frédéric Champagne et résolu unanimement d'acheter des clôtures et accessoires de Inter Clôtures Bois-Francis pour installer au terrain de balles et à l'arrière du cimetière et de l'école pour un montant de 6,119.48 plus taxes. **7195-0916**

ADOPTÉE

Soumissions par invitation pour asphaltage de la cour du garage.

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Johanne Gagnon, que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à demander des soumissions par invitation pour l'asphaltage de la cour du garage municipal sur la route de la Coupe et de l'emplacement du Skate parc au bout de la rue Lafrenière.

7196-0916

ADOPTÉE

Abri pour abrasifs.

Proposé par Éric Bergeron, appuyé par Frédéric Champagne et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à faire l'achat du dôme d'une superficie de 35 X44' au montant de 18,950.\$ + txes de la cie Les Industries Harnois Inc. pour recouvrir des abrasifs de sel et de sable et, d'autoriser une firme de coffreurs de béton à faire les fondations nécessaires permettant aux Industries Harnois Inc. d'installer l'abri par la suite. **7197-0916**

ADOPTÉE

Éclairage pour le garage sur la route de la Coupe.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimentement que la directrice générale soit autorisée à faire l'achat des lumières et accessoires pour l'éclairage du garage municipal sur la route de la Coupe. **7198-0916**
ADOPTÉE

Engagement de Marius Marcoux & Fils Inc.

Il est proposé pas Simon Rochefort, appuyé par Frédéric Champagne et résolu unanimentement d'engager les électriciens de la cie Marius Marcoux & Fils Inc. pour les travaux pour l'agrandissement du garage municipal et à l'arrière de l'école. **7199-0916**
ADOPTÉE.

Soumission retenue pour la fourniture et le transport de sel à déglacage

CONSIDÉRANT que nous avons demandé 2 soumissions pour la fourniture et le transport de sel pour une quantité d'environ 300 t.m;

CONSIDÉRANT que Sel Frigon Inc. a soumissionné pour un coût de 85.00\$/t.m. livré;

CONSIDÉRANT que Sel Warwick a soumissionné pour un montant de 79.00\$/t.m livré;

Pour ces motifs, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Johanne Gagnon et résolu que l'on attribue le contrat pour la fourniture et le transport de plus ou moins 300 t.m de sel à la cie Sel Warwick pour un montant de 79.00\$/t.m livré. **7200-0916**
ADOPTÉE.

Soumissions pour le sel et le sable mélangé.

CONSIDÉRANT	que nous avons demandé 2 soumissions pour la fourniture et le transport d'environ 5% de sel mélangé avec sable pour une quantité approximative de 1,400 t.m;
CONSIDÉRANT	que La Sablière de Warwick Ltée a soumissionné pour un coût de 22.00\$/t.m. livré;
CONSIDÉRANT	que J.C. Lizotte a soumissionné pour un montant de 23.75\$/t.m livré;

Pour ces motifs, il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimentement que l'on informe La Sablière de Warwick Ltée que nous optons pour choisir sa soumission au montant de 22.00.\$/t.m livré. **7201-0916**
ADOPTÉE

Achats divers pour la finition du garage municipal.

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimentement que la directrice générale soit autorisée à accepter et permettre les divers achats à venir pour la finition de l'agrandissement du garage municipal sur la route de la Coupe. **7202-0916**
ADOPTÉE

Autorisation pour achat de cellulose pour isolation.

Il est proposé par Frédéric Champagne , appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimentement d'accepter la soumission de Isolation Turcot pour l'isolation de l'entretoit du garage municipal avec cellulose pour une surface de 5280 pieds² au montant de 3,800.00\$ plus taxes. **7203-0916**
ADOPTÉE

Assurances.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Roland Allard et résolu unaniment de demander à notre assureur d'ajouter les primes d'assurances pour l'agrandissement du garage municipal, les camions pour le déneigement et l'emplacement du : 202, rang 6 à St-Rosaire. **7204-0916**
ADOPTÉE

Engagement de personnel.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Johanne Gagnon et résolu que l'on engage le personnel pour l'entretien de chemins en hiver, Steve Desharnais, Maxime Paillé, Sylvain Paillé, ainsi que Julie Larochelle. **7205-0916**
ADOPTÉE.

Rencontre avec le ou les résidents du 223, rang 6.

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Marc Lavigne que le maire et la directrice générale soient autorisés à discuter avec le ou les résidents du : 223, rang 6 pour une possibilité d'achat de propriété. **7206-0916**
ADOPTÉE.

Lignage de rues et stationnements.

Proposé par Éric Bergeron, appuyé par Frédéric Champagne et résolu unaniment que la directrice générale soit autorisée à demander des soumissions et à faire exécuter les travaux de lignage de rues et de stationnements par le soumissionnaire le plus bas en considérant la disponibilité de celui de respecter les dates d'échéances inscrites sur les demandes par invitation, si le soumissionnaire le plus bas ne peut effectuer les travaux dans le délai mentionné, la directrice générale pourra engager un autre soumissionnaire apte à répondre à nos exigences. **7207-0916**
ADOPTÉE.

Achat d'un portable.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Johanne Gagnon et résolu que l'on achète un portable avec les accessoires nécessaires pour le bureau du garage municipal. **7208-0916**
ADOPTÉE.

Afficheurs de vitesse radar.

Proposé par Simon Rochefort, appuyé par Frédéric Champagne que l'on demande de l'information supplémentaire au sujet des afficheurs de vitesse de la cie Signalisation Kalitec et que si le conseil décide de faire installer deux afficheurs de vitesse radar activés par des panneaux solaires, que l'on autorise la directrice générale à en faire l'achat. **7209-0916**
ADOPTÉE

Engagement du personnel de la patinoire.

Il est proposé par Johanne Gagnon appuyé par Frédéric Champagne et résolu unaniment que le conseil autorise les responsables de la patinoire à engager le personnel nécessaire pour le fonctionnement de la patinoire pour la saison hivernale 2016-2017. **7210-0916**
ADOPTÉE.

Levée de l'assemblée par Johanne Gagnon, appuyé par Frédéric Champagne à 20h44. **7211-0916**
ADOPTÉE.

Harold Poisson, Maire

Céline Raymond, D.G. Sec.-trésorière.